

AVANT-PROPOS

SI LES MODALITÉS de l'argumentation que pratiquent les sciences exactes ont fait l'objet, ces dernières années, de nombreux travaux, nos disciplines n'ont guère bénéficié de ce renouveau. En scrutant les textes scientifiques des autres disciplines, les sciences sociales ont restitué la signification de leurs argumentaires à la situation historico-sociale où ils opèrent – associant l'histoire interne de ces sciences à celle de leurs institutions savantes et de leurs relations avec les techniques, l'économie ou la culture. Force est alors de constater que les sciences sociales ont plutôt éludé pour leur propre compte cette forme de mise à l'épreuve, comme si elles craignaient de voir remise en cause leur appartenance au discours scientifique en examinant de trop près les différences, trop manifestes et déjà trop commentées, entre les méthodologies canoniques des sciences exactes et leurs propres démarches. Délaissant l'apport de l'histoire sociale et des sciences du langage, les débats qui ont agité les sciences sociales privilégient le questionnement ontologique de leur propre régime d'intelligibilité, en s'interrogeant globalement sur leur appartenance au calcul logique ou à l'herméneutique, à la littérature ou au sens commun : « retour de l'acteur » ou du « récit », effets du *linguistic turn* ou rôles respectifs de la quantification, du modèle, du schématisme et de l'interprétation. Dans les sciences de l'homme, tous ces débats restent marqués par un emportement doctrinal aux extrêmes philosophiques qui éloigne nos disciplines de la description textuelle des modalités de leurs démarches de preuve.

Dans la perspective de comparaison interdisciplinaire qui est celle de la collection « Enquête », l'objet de ce volume est d'étendre aux sciences sociales la description des styles de raisonnement au sens où, d'Alistair Crombie à Ian Hacking, tout un courant de l'histoire des sciences s'est attaché à préciser la portée épistémologique du concept de « style scientifique ». À défaut de bilan, on a cherché à identifier quelques-unes des opérations probatoires les plus caractéristiques de nos disciplines. Les analyses qui suivent ont en commun un constat et

une double hypothèse. D'une part, l'enquête sur textes montre que la diversité des démarches argumentatives n'est pas moindre dans les disciplines historiques que dans les sciences exactes. D'autre part, on suppose ici que les démarches par lesquelles les sciences historiques justifient leurs inférences se démarquent logiquement de celles d'une démonstration déductive ou de l'induction expérimentale, mais on considère aussi que les formes d'argumentation pratiquées par nos disciplines appartiennent au domaine des preuves scientifiques. Cette double hypothèse empêche que l'on puisse réduire le catalogue des arguments utilisés par une science sociale à une « topologie », comme le soutient Hayden White, ou à l'argumentation de sens commun telle qu'elle fonctionne dans les échanges de la conversation quotidienne, comme le veulent les liquidateurs de toute prétention des sciences de l'homme à la scientificité. Encore faut-il, si l'on veut éviter de pratiquer la logique mi-chèvre mi-chou dont se contentent nombre de chercheurs résignés à mener leur recherche dans le clair-obscur d'une « troisième voie » – qui serpenterait à mi-chemin des normes de la validité scientifique et des valeurs du discours littéraire – situer dans leur juste « lieu épistémologique » la gestion des « schèmes » d'argumentation qui assurent le va-et-vient logique entre la généralité et l'exemplification, entre la catégorisation et l'observation, entre la preuve et la description.

Réagissant à la simplification qui conçoit l'intelligibilité de toute théorie scientifique comme un système déductivement clos de propositions dont l'évidence ne renverrait qu'aux définitions, axiomes et règles d'inférence ou d'observation d'un système d'énonciation sans acteurs ni locuteurs, les travaux récents en sociologie, anthropologie ou histoire des sciences – par exemple *A social history of truth* de Steven Shapin – ont développé une conception de l'argumentation qui amalgame l'acte d'argumenter et l'acte de persuader. De nombreux travaux ont décrit, souvent avec précision, les stratégies persuasives, les ressources sociales et les procédures textuelles qui confèrent leur audience et leur légitimité aux énoncés scientifiques en accréditant leur évidence auprès d'un auditoire savant ou dans les cercles plus larges de sa vulgarisation. Mais le statut assertorique du discours scientifique tend alors à se réduire à son pouvoir de persuasion auprès d'un auditoire singulier, daté et localisé.

Sans exclure cette dimension, le présent volume s'est attaché à explorer les procédures d'inférence propres aux raisonnements par lesquels les sciences sociales étayaient leurs explications. Poser que cette spécificité de l'argumentation historique peut être décrite comme un « style scientifique » d'administration de la preuve, c'est refuser de traiter la sémantique des argumentations sociologiques comme une forme affaiblie ou caricaturée de la sémantique formelle des démonstrations ou comme une simple re-formulation dans un idiome savant des flottements sémantiques du sens commun. Chercher à identifier les ressources et les ressorts probatoires à l'œuvre dans le discours des sciences sociales, c'est poser

que leur argumentation peut être, elle aussi, traitée comme un enchaînement d'assertions visant à justifier, comme nécessaire, probable ou plausible, une conclusion à propos d'un monde empirique dont la description ne peut être désassortie de toutes ses singularités historiques.

Les programmes de recherche sur l'argumentation mis en œuvre à la suite des travaux de Perelman et de Toulmin ont surtout contribué à réhabiliter l'étude de l'efficacité des figures extra-logiques, des *topoi*, ou des paralogismes qui font le ressort des raisonnements menés en langue naturelle. Mais l'examen du style de preuve qu'utilise une science sociale peut aussi se donner pour objectif de mettre au jour, aux fins d'analyse logique, les *warrants*, lieux communs ou analogies qui garantissent la portée assertorique des inférences conduisant des prémisses vers une conclusion ou dégageant leurs implications « référentielles ». Elle peut enfin ne pas s'en tenir à l'analyse d'arguments isolés et examiner l'argumentation dans sa double dimension de processus et de discours. La description du mouvement sémantique à l'œuvre dans l'« expansion » du contenu d'un concept, dans l'explicitation des « énoncés tiers », dans les relances de la description liées aux « objections » qui surgissent dans une communication scientifique comme dans les phénomènes de « bouclage » entre explication savante et connaissance commune ou entre protocoles d'observation méthodique et langages théoriques, conduit à déplacer la frontière entre sociologie de la persuasion et logique de la preuve ; en tout cas à repenser le sens de leurs intrications dans le fil discursif d'une argumentation historique.

Les contributions réunies dans ce volume ont en commun de montrer que les questions qui conduisent à préciser la description épistémologique de l'argumentation dans le discours des sciences sociales sont multiples ; surtout si on en rapproche celles qui portent sur des démarches argumentatives apparentées, comme dans le débat juridique ou éthique, dans la description des raisonnements par lesquels les anthropologues distinguent ou opposent des logiques sectorielles, ou dans la description sémantique qui contraste les opérations d'une logique formelle et les procédés de la logique naturelle. Peut-on par exemple identifier, et relier sémantiquement et syntaxiquement, dans un même univers du discours, les lieux communs qui justifient les assertions conclusives dans un domaine empirique ou théorique donné ? Existe-t-il des « cas exemplaires » autour desquels se structure durablement l'histoire d'une discipline ? Peut-on repérer dans l'histoire des sciences sociales des formes émergentes d'argumentation, comparables aux grandes métaphores ou métonymies dont l'historien des sciences exactes a pu décrire, tantôt le rôle d'« obstacle épistémologique », tantôt le rôle heuristique dans la constitution de nouvelles disciplines aux XVIII^e et XIX^e siècles ? L'invention théorique a-t-elle été favorisée, dans le renouvellement incessant des « programmes » de recherche en histoire, sociologie, anthropologie, linguistique, économie, etc., par la mise au point de nouvelles modalités de l'enquête

empirique, qui auraient transformé l'intelligibilité des « faits » en obligeant à reconstruire le chaînage entre vestiges, indices, documents et terrains, comme dans le « comparatisme » à la fin du XIX^e siècle ou l'enquête policière dont est issue la « micro-histoire » récemment ?

Plusieurs contributions de ce volume s'interrogent sur la possibilité d'identifier, au principe d'une science sociale particulière, une association stable de méthodologies, qui la différencierait durablement de la formule argumentative pratiquée par d'autres. Faut-il en effet considérer, à la suite de Toulmin, que, dès qu'elle s'éloigne des formes canoniques de la démonstration formalisable ou de la formulation de lois universelles établies par expérimentation, une argumentation n'a de validité que dans le champ disciplinaire particulier pour lequel sa logique d'inférence a été construite et ne peut plus être transposée valablement dans des argumentaires dotés d'une pertinence différente ? Peut-on, au contraire, identifier, par-delà la diversité des méthodes d'enquête d'une discipline, un style d'administration de la preuve qui serait commun à toutes les sciences sociales et historiques ? Peut-on au moins esquisser un schéma de formulation des théories qui, à défaut de pouvoir se formuler ou se formaliser en « paradigme », fasse l'objet d'un consensus entre chercheurs sur les normes argumentatives qui définissent la communication scientifique en régularisant l'échange des preuves et des objections dans les sciences de l'homme ?